

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON SUR HUILLARD
Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14
siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

Extrait du registre des délibérations **RÉUNION DU 3 AVRIL 2023**

L'an Deux mil vingt-trois, le 3 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 27 Mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mme BASCOP V.
MM. BIHOREAU P.-BLANCHE N.- DUMAS D.- LANCELOT G.
LELIÈVRE G. - THIERRY A.- THILLOU D.

Absents excusés : Mme BURGEVIN C. (*ayant donné pouvoir à M. LANCELOT G.*)
M. CAUDE J. (*ayant donné pouvoir à M. BOURILLON C.*)
M. MASSON C.

Secrétaire de séance : M. THILLOU D.

RECONDUCTION D'UN MARCHÉ POUR SUIVI RGPD AVEC DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPD) POUR 4 ANS À COMPTER DU 01/01/2024 (D10)

Monsieur le Président donne lecture du courrier émanant de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME), référencé JPB/JB/BP-03-27 du 10/03/2023, portant obligation de désigner un nouveau DPD à la CNIL, dans le cadre de la conformité réglementaire au RGPD du SMAEP.

Vu que le SMAEP est membre du groupement de commandes relatif à la mise en œuvre du RGPD, selon délibération D02-2021 du 15/02/2021,

Considérant la réunion à l'AME en date du 28/02/2023 portant échange sur le bilan administratif et organisationnel de la mission du titulaire du marché DATAVIGI PROTECTION, dont l'échéance du marché est le 31/12/2023,

L'AME propose de maintenir le principe d'un groupement de commandes dont elle resterait gestionnaire, à travers la signature d'un avenant à la convention de groupement de commandes initiale. La mission proposée serait une "Mission DPD avec accompagnement et formation continue des agents" afin de conserver l'aspect qualitatif de la mission actuelle, qui porterait sur une durée de 4 ans à compter du 01/01/2024.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité,

DÉCIDE de renouveler le marché de mission du DPD à compter du 1^{er} Janvier 2024 pour une durée de 4 ans,

PROPOSE de mandater cette dépense en *Section Exploitation* au compte 6288.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Pour copie conforme

Le Président,

Christian BOURILLON

